

Majesté avait matériellement souffert des façons beaucoup trop primitives de son voisin. De là un mécontentement peu déguisé. C'est en Belgique que l'hospitalité britannique est venue s'emparer de son hôte illustre. Une députation à la tête de laquelle se trouvait sir Henry Rawlinson, ancien ministre d'Angleterre en Perse, s'est présentée pour le haranguer dans la langue de son pays. Le schah, qui est un homme d'esprit, a voulu rendre au *Times* la monnaie de sa pièce, et il a déclaré, dans sa réponse, qu'il était venu en Europe « surtout pour voir l'Angleterre. » Après quoi, il s'est livré de bonne grâce à ceux qui voulaient l'emmener. Avant de quitter Berlin, il disait à l'empereur, qui lui parlait de son voyage en Angleterre : « Nuages ! nuages ! »

Les pressentiments de Sa Majesté ont été pleinement justifiés. Au moment d'arriver en vue des côtes d'Angleterre, un brouillard épais s'est répandu sur la mer et a retardé le débarquement de deux heures. Un peu plus tard, au moment où le train royal arrivait à la gare de Charing-Cross, la pluie qui semblait n'attendre que ce signal est tombée par torrents. Il va sans dire que les voitures de la cour, qui devaient faire le trajet à découvert, furent aussitôt hermétiquement closes. Une foule immense, qui se pressait sur le parcours du cortège, de la station à Buckingham-Palace, fut ainsi frustrée de l'objet de sa longue attente : aussi, bien qu'elle fût venue uniquement pour rendre hommage au caractère personnel du prince, sa ugréfit-elle bien haut de s'en aller perçue, sans avoir vu le Persan.

Le programme que je vous ai esquissé dans ma dernière lettre a été suivi de point en point. Seulement j'avais négligé de vous parler du dîner de gala donné par le prince de Galles jeudi dernier à son hôte illustre : or l'événement a prouvé que c'était là un des articles les plus attrayants dudit programme. L'aimable et gracieuse princesse de Galles exerce une véritable fascination sur ce fils blasé de l'Orient. Non content de lui avoir offert, ainsi qu'il l'avait fait à la reine, son portrait enrichi de brillants, il a institué en son honneur un ordre de chevalerie, uniquement destiné aux dames et qui s'appelle l'ordre du Soleil.

Les titulaires de cet ordre sont jusqu'à présent, outre la princesse de Galles, la reine d'Angleterre, l'impératrice d'Allemagne, la femme du czarévitch et la princesse de Prusse. Comme pour affirmer son empire sur « le Roi des Rois », la princesse voulut, après le dîner, conduire le schah au bal donné par l'excéntrique duc de Sutherland. Elle y réussit admirablement : que dis-je ? Elle le fit danser !

Un schah qui danse, cela ne s'était jamais vu : d'ordinaire, il fait danser les autres. Une fois le premier pas fait dans cette voie, le monarque de l'Iran ne devait plus s'arrêter. On lui offrit du vin de Champagne. Sa Majesté avait bien chaud, la boisson était bien fraîche, mais que dirait Mahomet ? Fast !

Il est avec le ciel des accommodements.

Là-bas, au moins autant qu'ici. On invoqua l'autorité du médecin français qui accompagne le schah, M. Tholozan. Celui-ci prescrivit à son client le vin de Champagne pour sa santé. Comme Nasr-Ed-Din avait encore quelques scrupules, le docteur, qui est spirituel autant que savant, lui fit observer qu'il était nuit et que « la nuit tous les schahs sont gris. » Il n'y avait rien à répliquer à ce bel argument, et le schah fut convaincu ou feignit de l'être.

Je passe sur sa visite à la reine au château de Windsor et au lord-maire dans la Cité. La visite du schah à l'arsenal de Woolwich fut accompagnée d'une revue du Régiment-Royal d'artillerie, à laquelle prirent part quinze batteries attelées. Sa Majesté persane montait un superbe cheval arabe, de couleur brune, dont la queue était teinte en rose. Un officier de sa suite chevauchait sur un coursier gris-pommelé avec une queue violet-clair, mais teinte seulement dans sa moitié inférieure. Dans cette revue le schah perdit six des diamants qui ornaient la bride de son cheval, et qu'on évalua l'un dans l'autre à près de huit mille francs.

Pour se consoler de cette petite mésaventure, le monarque oriental alla assister à la représentation de gala donnée par ordre de

quand il lui faisait le présent si beau ? Eh ! cependant, était-ce un pressentiment ? elle ne jouissait de ces beaux jours qu'avec trouble.

Le malheur de ces situations, à la fois charmantes et fausses, c'est de ne pouvoir durer bien longtemps. Si Marthe, pour ne pas affrayer M. de Kergor, lui cachait ses craintes, elle n'en était pas moins envahie de plus en plus par le sentiment de ce qu'il y avait de précaire dans sa position.

Les douces flatteries de la tendresse d'Octave n'étaient point sans analogie avec ces compositions musicales, si à la mode il y a quelques années, que l'on appelle des « romances sans paroles, » et que chacun peut interpréter à son gré, en mettant sur leur air les mots qui lui conviennent. L'auteur a fourni la mélodie avec laquelle vous bercez à votre gré la pensée la plus secrète et la plus chère. Sa part est faite : faites la vôtre.

Le vicomte était pour Marthe ce musicien charmeur ; mais sa romance, en effet, était toujours sans paroles. Il n'avait jamais rien dit qui engageât son avenir, ou qui garantît celui de la jeune fille. Marthe eût peut-être mieux aimé un peu moins de réserve.

Il y avait des moments où ses préoccupations devenaient vraiment cruelles. A présent que le vicomte remplissait sa vie, que deviendrait-elle s'il en disparaissait tout à coup ? Elle croyait en lui, elle ne songeait point à se délier le moins du monde de sa franchise et de

Sa Majesté à Covent-Garden. Le programme comprenait le second acte de *Hamlet* et les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> actes du *Faust* de Gounod. Mme Patti et Mlle Albani sont les deux étoiles qu'on a fait briller en cette soirée mémorable devant les Orientaux ébahis.

Certes, après tant de plaisirs (j'allais dire tant de fatigues), le schah avait bien droit à quelques instants de ce repos, de ce *sur-repos* si cher aux enfants des pays où se lève le soleil. Le dimanche venait à propos pour arrêter pendant vingt-quatre heures cet ouragan de fêtes. Samedi, un journal du soir annonça que le lendemain le schah se rendrait à Teddington, remonterait la Tamise dans la barque de gala de la reine jusqu'à Richmond et reviendrait à Londres par la route.

Il n'en fallut pas davantage pour faire sortir de ses murs les deux tiers de la ville : les Londonais envahirent les villages du comté de Surrey comme des nuées de sauterelles. Hélas ! c'était une mystification. Le journal en question, avec ou sans intention, avait abusé de la généreuse tendance de ses compatriotes à honorer « le caractère personnel du prince ». Le schah n'alla pas à Richmond. Les personnes qui, avec les meilleures intentions du monde, se chargent de le distraire, avaient eu l'heureuse idée de le conduire au Jardin zoologique, lequel est sans contredit le plus beau de l'Europe. Le dimanche, en effet, on n'est pas admis en payant dans l'Arche de Noé du Regent's Park On n'y entre qu'avec des billets de faveur que se disputent un petit nombre d'élus : c'est donc l'élite de la société britannique qu'on rencontre ce jour-là dans le Jardin zoologique. quelque chose comme celle qui, sous Louis XV, montait dans les carrosses du roi. La présence d'une pareille compagnie garantissait au schah un accueil respectueux et plein de discrétion. Hélas ! j'en suis fâché pour l'ombre de lord Chesterfield, mais tous ces beaux préceptes furent oubliés par ses descendants. En un instant les loges des lions et des tigres furent abandonnées, et ce fut le schah et sa suite que la noble et brillante assistance se mit à contempler comme des bêtes curieuses. Les illustres visiteurs étaient venus pour voir, et ils devinrent eux-mêmes le spectacle.

*Spectatum venient, venient spectentur et ipsi.*

Soit qu'il fût irrité de cette curiosité indiscrète, soit qu'il fût fatigué de tant de fêtes, le lundi matin le schah déclara qu'il ne bougerait pas de chez lui. Ce n'est qu'au bout de deux heures d'efforts qu'on lui persuada de se rendre à Spithhead pour la grande revue navale, qui était commandée pour ce jour-là. C'était un magnifique spectacle. Vingt navires cuirassés avaient été réunis dans la rade. Le vaisseau amiral, l'*Agincourt*, à bord duquel le schah monta, excita son admiration : ainsi que les gros canons du *Sultan* qu'il visita ensuite, l'adresse avec laquelle les marins manœuvraient ces pièces gigantesques et l'épaisseur des plaques qui formaient le revêtement du bâtiment. La presse anglaise se laisse aller ce matin à un légitime mouvement d'orgueil et vante la puissance irrésistible de sa flotte. Il m'a semblé toutefois que ces menaces ne visaient pas le schah, et que, regardant du côté de la France, elle disait :

C'est à vous, ma sœur, que ce discours s'adresse

Tout en s'occupant beaucoup de plaisirs, on ne néglige pas les affaires. On se préoccupe donc un peu dans les cercles politiques de la concession que le schah vient d'accorder au baron Reuter. En substance ce privilège peut se traduire ainsi : les travaux publics de toute espèce, la construction de l'exploitation des chemins de fer, des canaux, des mines, en un mot l'administration de toutes les branches d'industrie dans toute l'étendue de la Perse, sont abandonnés au baron Reuter et à ses associés, moyennant une légère redevance prise sur les bénéfices réalisés par eux, qu'ils paieront au gouvernement persan. Le baron Reuter est un allemand naturalisé anglais ; de plus, c'est un juif. S'il fut un temps où le roi de Perse tint dans sa main les destinées d'Israël, on voit que le jour de la revanche est arrivé pour les enfants d'Abraham.

sa loyauté ; c'était une pensée qui ne se présentait même pas à son esprit. Mais, à vrai dire, ces marins ne sont jamais tout à fait leurs maîtres, et on ne peut les rendre responsables de leurs absences. On les trouve ici aujourd'hui et demain là, sans que ce soit de leur faute. Un autre est chargé de vouloir pour eux : un autre les envoie où il lui plaît ; ils vont souvent où il ne leur plaît pas. Leur départ est une menace incessamment suspendue sur la tête de ceux qui les aiment.

C'était surtout quand Marthe était loin de M. de Kergor que ses sombres idées lui venaient. Et comme elle n'avait personne à qui les raconter, — ses peines lui retombaient sur le cœur et l'accablaient. Il est vrai que la présence d'Octave, comme un dictame souverain, la guérissait souvent et la calmait toujours. Quand il était là, l'écoutant, lui parlant, la regardant, elle ne songeait qu'à lui, et elle était heureuse. Cela lui prenait tout son temps : il ne lui en restait plus pour le malheur !

La suite au prochain numéro.  
Louis ENAULT.

CONFÉRENCES ADRESSÉES aux mères chrétiennes, par M. l'abbé Th. Pierret, docteur en théologie, archiprêtre, curé de Réthel. Ouvrage approuvé par S. G. Mgr. Laudriot, évêque de Rouen et par S. G. Mgr. Regnault, évêque de Chartres. — Librairie Alfred Hebeux, rue Nain, 1.

## ROUBAIX -- TOURCOING ET LE NORD DE LA FRANCE

Conseil municipal de Roubaix.

Séance du 27 juin.

Présents : MM. J. Derognaucourt, maire; Deleporte-Bayart, A. Fanechon, Achille Scrépel, Edouard Delattre, adjoints; Louis Watine, Joseph Quint, Ch. Junker, Ch. Daudet, A. Hindré, Pierre Flipo, Louis Barbotin, Scrépel-Roussel, Henri Scrépel, Moïse Rogier, Paulin Richard, Delcourt-Thiers, Godefroy, A. Talon, Augustin Morel, Charles Roussel, J.-B. Delplanque, Toulemonde-Nollet, Motte-Bossut, A. Barboux, Léon Foveau, Louis Willem.

Absents : MM. Labbe-Copin, Désiré Sival, C. Gastel, C. Descat, Dellebecq-Desfontaines, Henri Parent, Carrette-Pennel, B. Coulogne.

Le Conseil renvoie à l'examen de la Commission de la voirie l'offre faite par les propriétaires de la rue n° 128 ; Adopte une série d'offres à faire pour des indemnités d'alignement s'élevant à un total de 410 fr. 18.

Adopte le procès-verbal de réception définitive du pavage de la rue de la Barbe d'Or et vote l'inscription au budget supplémentaire de la somme de 434 fr. 64 pour solde ;

Sur la proposition de la Commission des finances, approuve le compte de 1872 et le budget pour 1873 du canal de Roubaix ;

Par 17 voix contre 8 (2 abstentions) rejette la proposition formulée par M. Talon de renvoyer à la Commission le budget supplémentaire de 1873 ;

Par 17 voix contre 8 (2 abstentions) vote les conclusions du rapport de la commission des finances tendant à approuver le budget supplémentaire de la ville pour 1873, proposé par l'administration et qui se balance par un excédant de 76.747 fr. ;

Donne acte à M. le maire d'une communication de l'administration des Hospices, relative à des bruits malveillants qui circulent sur cet établissement et sur lesquels M. Flipo avait demandé des explications ;

Renvoie à l'examen de la Commission des finances le budget supplémentaire de 1873 et le budget de 1874 du Mont-de-Piété ;

Adopte le rapport du directeur des travaux municipaux sur la construction d'un branchement d'égout, Place de la Liberté ; vote l'inscription en recette d'une somme de 187 fr. 50, et en dépense celle de 375 francs (budget supplémentaire de 1873) ;

Vote, sur l'exercice 1873, l'ouverture d'un crédit de 1835 fr. 97, c. pour travaux de peinture à l'hôpital ;

Vote un crédit supplémentaire de 3600 fr. et la création de 3 emplois nouveaux à la condition publique ;

Donne acte à M. le maire de la communication d'une lettre de M. le ministre de l'Agriculture et du Commerce, au sujet du projet de nouveaux statuts à la condition publique ;

Vote, sur l'exercice 1873, un crédit additionnel de 570 fr. pour les frais de quittance et de purge d'un achat de terrain contigu à un cimetière ;

Donne au receveur déchargé d'une somme de 482 francs, produit de taxes irrécouvrables sur les chiens ;

Vote un crédit de 2,000 francs pour construction et déplacement d'urinoirs ;

Adopte une délibération relative à l'échèvement des chemins vicinaux ;

Donne un avis favorable sur une acquisition d'immeubles par la congrégation des petites sœurs des pauvres ;

Homologue sept rapports de la commission des logements insalubres ;

Procède à l'élection d'une commission pour examiner l'offre faite de l'église du Sacré-Cœur : sont nommés, MM. Delcourt-Thiers, Paulin Richard, L. Willem, A. Hindré et L. Barbotin.

Adopte le procès-verbal de réception définitive du relevé à bout de la rue du Collège, vote l'inscription au budget supplémentaire de 1873 de la somme de 220 fr. 74 c. pour solde ;

Renvoie à la commission des écoles deux demandes d'augmentation :

1<sup>o</sup> Pour l'école de la rue de la Promenade ;

2<sup>o</sup> Pour la classe de piano ;

Entend communication du bilan provisoire de la commission des billets d'émigration de Roubaix.

Le secrétaire, CH. JENKER.

En vertu d'une ordonnance de M. le premier Président de la Cour d'Appel de Douai, les assises du département du Nord s'ouvriront à Douai le lundi 4 août prochain et seront présidées par M. Duhem Conseiller à la Cour. MM. Gautier et Dubrulle, Conseillers, siégeront comme assesseurs.

En vertu d'une autre ordonnance, M. Sauvage, Conseiller à la Cour d'appel, est désigné pour présider les assises du Pas-de-Calais qui s'ouvriront à St-Omer le lundi 1<sup>er</sup> septembre prochain.

MM. de Coussemaeker, Vice-Président et Boistel, juge, siégeront comme assesseurs.

La police, en vertu d'ordres supérieurs, fait une guerre des plus actives à l'introduction de pamphlets du caractère le plus révoltant, où sont prêchés le vol, le pillage et la guerre sociale, ou dans lesquels la diffamation est jetée en pleines mains, indistinctement sur tous les membres des familles qui ont régné en France.

L'autre semaine, c'était à l'Empereur Napoléon III que s'en prenait le pamphlétaire anonyme.

Hier, l'objet de ces diffamations était M. le comte de Chambord. Le titre seul de ce dernier écrit — dont un ballot, vient d'être saisi à Mouscron, frontière belge — est à lui seul un outrage.

Ces libelles sont uniformément imprimés à l'encre rouge sur papier vert.

Ce matin, une petite ouvrière-soigneuse, travaillant dans la filature de M. Deconinck, à Tourcoing, a été gravement blessée à la main droite en voulant nettoyer son métier en marche. L'amputation d'un doigt sera peut-être jugée nécessaire.

Une petite mendiante, nommée Emma Nappe, déjà condamnée, a été arrêtée en flagrant délit de mendicité. Quoique âgée de 13 ans, elle sollicitait à domicile des aumônes avec intimidation.

Les travaux de la nouvelle église de la Croix-Rouge à Tourcoing sont poussés avec beaucoup d'activité. On croit qu'elle sera ouverte aux fidèles dans le courant du mois de décembre. L'inauguration se fera avec une grande solennité.

Hier, M. Dhal, galvaniseur à Tourcoing, était monté à deux mètres de hauteur du sol sur un hangar couvert, dans le but d'enlever quelques tuiles. Des lattes de bois sur lesquelles il posait le pied, s'étaient brisées, M. Dhal tomba dans une cuve remplie d'acide plomb accidentellement en cet endroit. Il a reçu quelques brûlures au visage qui n'offrent heureusement aucun danger sérieux.

Des préposés de la brigade du Touquet ont arrêté ce matin le nommé Julien Carrette, ouvrier fileur, nanti de 43 kilogrammes de tabac de Moravie.

Un mauvais plaisant se trouvant mercredi dernier à la ducasse du Vert-Pré, a jugé faire un trait de malice en défilant le cheval d'un marchand forain et en l'abandonnant ensuite dans les champs. Le propriétaire de l'animal, fort en peine, avait déjà déposé une plainte à la police du vol dont il croyait être l'objet, mais ce matin, à sa grande joie, il apprenait que la bête avait été retrouvée en état de vagabondage dans un champ de trèfles à Croix.

Une scène assez originale s'est passée hier, vers sept heures du soir, aux environs du Palais-de-Justice de Lille. Deux douaniers, tout glorieux, ramenaient deux fraudeurs dont ils avaient fait capture dans la journée, lorsqu'au moment d'arriver à la maison d'arrêt, l'un de ces derniers demanda à satisfaire un besoin pressant, ce qui lui fut accordé. La bienséance déterminant sans doute nos douaniers à se relâcher quelque peu d'une surveillance trop active sur leur prisonnier ; mais l'ingrat, au lieu de répondre par sa docilité aux égards dont il était l'objet, profita de l'inattention de ses gardiens pour détalier à toutes jambes, et il avait déjà une bonne avance quand les douaniers s'aperçurent de sa fugue et se lancèrent à sa poursuite. Le second fraudeur, abandonné au milieu de la rue par ses gardiens, demeura un moment tout ébahi, puis, voyant que personne ne songeait à lui, il fit prestement à son tour ; et de telle manière qu'on ne put remettre la main sur lui quand les douaniers, ayant rattrapé le premier fraudeur, se rappellèrent tout-à-coup qu'il devait y en avoir un second à les attendre. (ECHO).

On lit dans le *Propagateur*, de Lille : La ville entière prendra part au malheur qui vient de frapper M. le docteur Parise, professeur à l'École de médecine. Son fils aîné a succombé en quelques jours à une maladie aussi rapide que cruelle.

Après avoir été un élève distingué du lycée de Lille, aimé de ses maîtres, Jean Parise se livrait depuis deux ans avec le plus grand succès aux études médicales ; la mort l'enleva à un brillant avenir et à l'affection de sa famille. Puisse l'expression de notre profonde sympathie et de nos sincères regrets adoucir une de ces douleurs devant lesquelles les consolations humaines sont toujours insuffisantes !

Le *Journal du ciel* annonce que le mardi 1<sup>er</sup> juillet, à 6 heures 42 minutes du matin, la terre sera à sa plus grande distance du soleil pour cette année, à 149,153,400 kilomètres (soit 36 millions et demi de lieues environ.)

Nous trouvons dans le *Messageur du Nord*, sous la signature de M. Adolphe Schodet, quelques réflexions sur les dangers que peuvent faire courir à la santé publique certaines conditions de chauffage des fours pour les boulangers. Ces réflexions peuvent même s'appliquer à ce qui se pratique chez nous. A ce titre nous les soumettons à qui de droit :

« Depuis l'enchérissement du bois, et tout particulièrement depuis la défense d'employer

au chauffage des fours les traverses de chemins de fer injectées de sulfate de cuivre, beaucoup de boulangers se servent comme combustible, des bois de démolitions, recouverts de plusieurs couches de peinture, et des débris de navires doublés de cuivre ou de zinc.

Il résulte d'une enquête minutieuse faite par le docteur Marmisse, en 1866, à Bordeaux, qu'il y a un danger réel à employer comme combustible dans des cheminées les vieilles boiseries peintes, à plus forte raison à se servir de ces mêmes bois peints pour le chauffage des fours.

Sur dix marchands de vieilles boiseries qui étaient dans la ville de Bordeaux, cinq d'entre eux exerçaient depuis longtemps leur industrie, avaient subi à différentes reprises, des accidents toxiques.

La présence de sels métaux en assez grande quantité dans la suie, comme dans les cendres des cheminées alimentées avec le bois peint, et la facilité d'absorption par les voies respiratoires d'une certaine quantité de fumée, provenant du même bois, ont suffi au docteur Marmisse pour expliquer ces accidents.

Quand on se rappelle les motifs qui ont fait défendre dans différentes villes le chauffage des fours de boulangers avec des bois injectés de sulfate de cuivre, on a peine à comprendre que les bois peints comme les bois de démolitions de navires doublés de cuivre ou de zinc, laissant, lors de leur incinération sur la sole de ces fours, malgré les soins du meilleur fourgon, à l'absorption de la pâte du pain des sels non moins dangereux, ne leur aient pas été assimilés.

Espérons qu'il suffira de signaler à la vigilance de l'autorité le résultat de l'enquête du docteur Marmisse à Bordeaux, pour voir frapper ces bois de la même interdiction.

Police correctionnelle du 27 juin. — Un nommé Marissal, marchand de fromage à Wazammes, avait été déjà maille à partir avec la justice, et celle-ci lui avait assigné Roubaix pour résidence fixe. Il a cru qu'on ne se souviendrait plus de lui, sans doute, et il était venu demeurer à Lille. Mal lui en prit, car il est condamné aujourd'hui de ce chef à trois mois de prison.

Hier, le même individu avait été condamné pour fraude à deux mois de prison, 500 francs d'amende et cinq ans de surveillance.

Quarante jours de prison et 5 francs d'amende à Emile Debruyne, de Tourcoing, pour attentat à la pudeur étant en état d'ivresse.

Pour un même délit, commis au conseil de révision, le nommé Victor Dugaquier, ouvrier briquetier, a été condamné à vingt jours de prison.

Charles Ingrand a voulu délivrer le précédent des mains du gendarme qui l'emmenait. Quinze jours de la même peine.

Eloi Jacquart, aussi pour outrage à la gendarmerie, quinze jours de maison d'arrêt.

Ce n'est pas aux gendarmes, c'est à la sentinelle de la porte de Gand que Jules Horvè, d'Arras, s'en est pris. Vingt jours de la même peine.

Henri Lequien s'est rendu coupable du même délit que le précédent, en l'aggravant encore. Aussi sa peine est-elle portée à 40 jours.

Machu et Vandenhede, ouvriers à Roubaix, non contents de vouloir se mettre en grève, ont traité de tâches et de faînésants leurs camarades qui voulaient continuer à travailler. Prévenus de coalition, ils sont condamnés chacun à 20 jours de prison et 16 francs d'amende.

La Bibliothèque publique de Roubaix a reçu les ouvrages suivants :

1<sup>o</sup> *Le Teinturier universel*, ou l'Echo des applications des matières colorantes aux Arts et à l'Industrie, journal spécial de la teinture et de l'appât des étoffes, de la production et de la préparation des matières tinctoriales, de l'impression et de la fabrication des papiers peints. — Tannage et coloration des cuirs. Publié sous la direction de M. Jacob. Paris, 1860-1864. 4 vol. in-8°, reliés en un. (Ouvrage terminé.)

2<sup>o</sup> *Cours de tissage en soixante-quinze leçons*. — Trois années d'étude, — professé à la Société Industrielle d'Amiens, par Edouard Gand. Première année, 25 leçons. Amiens, 1867-1870. 1 vol. in-8°. (Don de l'Association de l'Industrie et du Commerce de Roubaix ; Chambre Syndicale.)

3<sup>o</sup> *Traité de la gravure à l'eau forte*, texte et planches, par Maxime Lalune. Paris, 1866. 1 vol. in-8°. (Don du gouvernement.)

4<sup>o</sup> Le tome 10, 3<sup>e</sup> série des *Mémoires de la Société des Sciences, de l'Agriculture et des Arts de Lille*. (Don de la Société.)

5<sup>o</sup> *Etude sur un poème inédit de Milton*, moine de Saint-Amand d'Elnon, au IX<sup>e</sup> siècle, par M. A. Desplanque, archiviste du département du Nord. Lille, 1872. in-8°. (Don de la Société des Sciences de l'Agriculture et des Arts de Lille.)

6<sup>o</sup> *Catalogue des collections terrestres et fluviales du département du Nord*, par A. De Norguet. Lille, 1872. in-8°. (Don de l'auteur.)

7<sup>o</sup> Le tome X, 3<sup>e</sup> série, des *Mémoires de la société académique des Sciences, Arts, Belles-Lettres, Agriculture et Industrie de Saint-Quentin*. (Don de la Société.)

Etat-civil de Roubaix.

NAISSANCES DU 27 JUIN. — François Bonte, rue de la Lys. — Eugénie Dewitte, rue des Filatures. — Céline Depraetere, rue St-Laurent. — Eugénie Blayez, au Pile. — Charles Vandenhove, rue de la Fonderie. — Hortense Honoré, rue Sébastopol. — Emile Lamant, rue de l'Honnêtement. — Philomène Brunin, rue des Longues-Haies. — Henri Lerouge, rue St-Rtienne. — Hélène Duthoit, rue de Beaurewart.